

le Lien... le Lien... le Lien...

bulletin municipal d'information

N°7 - Juillet 1986

de Plachy - Buyon



LE MOT DU MAIRE

En cette fin d'année scolaire, je voudrais m'adresser spécialement aux enfants et leur dire merci.

Merci, tout d'abord, de nous avoir donné un magnifique spectacle lors de la fête des écoles, le soleil s'était même mis de la partie et parents et amis de l'Ecole ont pu féliciter les enseignants pour cette bonne après-midi.

Merci aux petits qui, depuis un an, illustrent avec beaucoup d'imagination notre bulletin municipal au cours de dessin du mercredi.

Bravo, aux élèves de la classe de Madame Delporte, qui, grâce au concours organisé par le Courrier Picard, ont gagné une journée à l'Aqualand.

Persuadés que le thème "Les Gaulois" retenu par le Comité des Fêtes pour la retraite aux flambeaux, vous inspirera, nous nous réjouissons, qu'avec l'aide des moniteurs le Centre aéré se déroulera dans la joie et la bonne humeur.

Vous, enfants qui partez en vacances avec vos parents, profitez de ce temps privilégié pour admirer les paysages des régions que vous traverserez.

Quant à vous, qui resterez au village, nous souhaitons que vous trouviez les distractions champêtres avec quelques petites escapades au bord de la mer.

BONNES VACANCES A TOUS

A. FLINTHAM - WALLET
Maire,

REALISATIONS

A été refaite la route de Buyon : enfin une belle route, pour tous les riverains, avec aménagement du rond-point et remise en état du calvaire par le propriétaire.

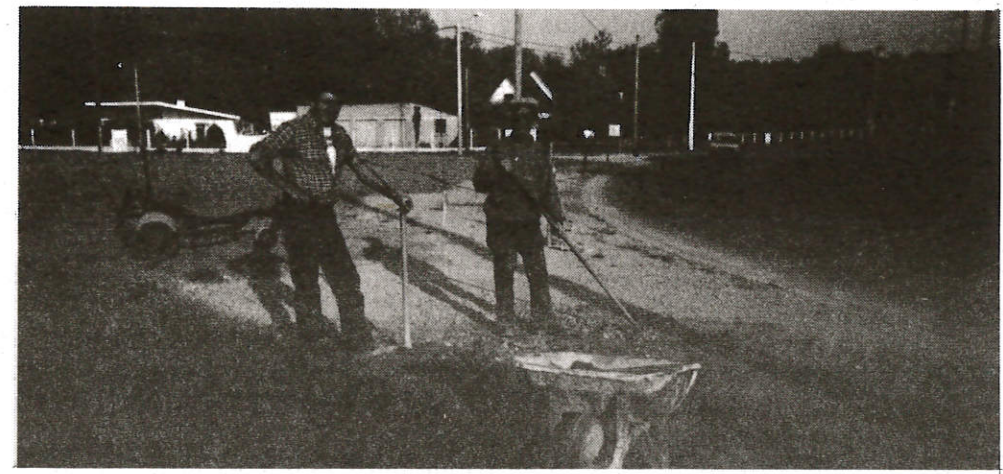
L'aménagement de la Place du Petit Plachy a atteint son achèvement avec les plantations d'arbres d'essences locales (marronniers, érables, platanes) et mise en place d'une superbe fourragère en attendant un prochain terrain de boules.

Sept arbres ont été plantés en bordure de la route de Beauvais, à l'entrée du village.

PROJETS

Aménagement d'un parking de 20 places face à la salle polyvalente, prévu dès le courant de l'été, après le renforcement du réseau électrique de la rue des Clabaudois, et l'extension de l'éclairage public.

La remise en état de la rue E. PH.WALLET est programmée dès 1987 dans le cadre de l'action du SIVOM, grâce à la négociation efficace de notre Maire.

INFORMATIONS COMMUNALES

L'inauguration de la salle polyvalente est intervenue le 18 Janvier 1986 en présence de nombreuses personnalités :

M DERUMIGNY représentant de Monsieur le Commissaire de la République
Préfet de la Somme,

M MOSSION Sénateur de la Somme,

M HENNO vice Président du Conseil Régional,

M DESSE représentant Monsieur le Président du Conseil Général,

M OCCIS conseiller Général du Canton de Conty

M DELVAL Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports,

Mme HEYRIES Inspectrice Départementale des Ecoles Maternelles,

s'étaient Excusés :

M LENGLET Sénateur

M FLEURY Député.

Nous avons pensé qu'il vous serait agréable de retrouver les discours prononcés à cette occasion.

Allocutions de Mme FLINTHAM - WALLET

Au nom de mes collègues du Conseil Municipal et en mon nom personnel, j'adresse à M DERUMIGNY, Secrétaire en chef de la Sous Préfecture d'Amiens, délégué par M. le Préfet de Région, Commissaire de la République, nos sentiments de gratitude pour avoir accepté de présider l'inauguration de notre salle polyvalente.

Merci également à toutes les personnalités qui sont parmi nous en ce jour, leur présence montre leur attachement à la vie de nos villages.

L'expansion démographique de ces vingt dernières années n'a pas été sans poser des problèmes aux différents Conseils Municipaux qui se sont succédés.

En effet, nous nous retournons pour la troisième fois sur ce terrain pour marquer le terme d'importants travaux.

En 1958, nous inaugurons la construction d'une classe avec logement de fonction.

M. BETHOUX qui était directeur à cette époque, retenu à Paris par ses fonctions de Principal au C.E.S. Pailleron, me demande de "témoigner aux Conseillers et aux enseignants sa fierté de voir la commune, où il a fait ses débuts, doté d'un équipement qui va grandement favoriser l'activité sportive et culturelle".

J'accueille avec plaisir Mme SANIER Madeleine qui était adjointe à cette époque. Si M et Mme COLLONVILLE n'ont pu profiter de l'extension des deux classes inaugurées en 1982, c'est toujours avec joie qu'ils se retrouvent parmi leurs anciens élèves ; nous les remercions d'être des nôtres aujourd'hui.

Les enfants ne disposant plus de préau depuis la transformation de celui-ci en salle de classe, le souci majeur du nouveau Conseil Municipal fut la construction d'un bâtiment qui servirait de préau, mais aussi de salle de sports ou autres manifestations, la commune n'étant dotée que d'une petite salle des fêtes dont l'existence ne répondait plus, depuis plusieurs années, aux besoins de la population.

Les idées ne manquèrent pas, mais ce n'est qu'après la visite de salles dites "Polyvalentes", comme Vecquemont, Bertangles, St Fuscien ... que nous avons demandé à M. DEVAUX, architecte, de nous dresser des plans en fonction du terrain, de nos finances bien sûr, en réservant un emplacement pour une future classe maternelle qui permettrait de regrouper les quatre classes.

Après la présentation de plusieurs plans établis en deux tranches de travaux, dont la première comprendrait salle polyvalente et sanitaires, notre choix en collaboration avec les enseignants et l'Association de Parents d'Elèves se fixa sur les plans dont nous apprécions aujourd'hui la réalisation.

Deux années et demi se sont pratiquement écoulées entre la décision et l'achèvement des travaux, mais un tel investissement demandait de nombreuses démarches.

Je dirai même, entre guillemets, que c'est grâce à "l'héritage" laissé par le Conseil précédent que nous avons pu obtenir l'autorisation de préfinancement par les services administratifs.

Le coût de cette première tranche, soit 120 Millions de centimes, étant financé d'une part par les fonds communaux, par un emprunt de 50 millions, la subvention de 26 millions attribuée par le Conseil Général de la Somme, n'étant versée qu'en fin de réalisation des travaux.

Je crois être l'interprète de tous, pour adresser à M. DEVAUX, architecte, et ses collaborateurs, aux entrepreneurs avec qui j'ai suivi les travaux chaque lundi matin, nos compliments et leur dire notre satisfaction pour la réalisation de cette salle.

En ce qui concerne la deuxième tranche comprenant une classe maternelle avec salle de repos et sanitaires adaptés aux tout petits, elle ne pourra être entreprise qu'après la réalisation de travaux urgents de voirie et d'assainissement.

Le Conseil Municipal se réjouit que le regroupement pédagogique ait été doté, à la dernière rentrée scolaire de six ordinateurs permettant aux enfants et aux habitants de s'initier à l'informatique, mais il est heureux d'offrir cette salle qui permettra à chacun, après les efforts intellectuels, de se délasser par les activités sportives et souhaite qu'elle remplira pleinement son rôle à la satisfaction des enseignants et des associations dans un esprit de bonne entente pour le bien de tous.

C'est avec joie que nous accueillons le "St Sauflieu Orchestra" pour inaugurer cette salle. Cette joie est d'autant plus grande que le chef d'orchestre est l'époux d'une institutrice du regroupement pédagogique domiciliés à Plachy.

D'avance nous félicitons l'équipe de M. DEFRANCE et nous sommes persuadés que vous apprécierez tous le concert qu'ils donneront dans quelques instants.



Allocutions de M OCCIS

Nous voici réunis pour fêter en commun l'inauguration, par Monsieur le Préfet, de la salle polyvalente de Plachy-Buyon.

Mon camarade DESSE est ici très opportunément présent pour rappeler la politique constante du Conseil Général, sous la Présidence de Monsieur Max LEJEUNE, d'aide aux communes, d'aide la plus diversifiée possible permettant à chacune d'elles de s'exprimer, de manifester sa personnalité, en un mot à s'épanouir selon ses convenances, ses tendances, et sa "sentimentalité" propre.

Ici, à Plachy-Buyon les habitants s'expriment en toutes sortes d'occasion et par le biais de nombreuses associations bien vivantes.

Cette magnifique salle polyvalente permettra outre les manifestations sportives, des réunions, des expositions d'ordre culturel et artistique, musical ; je suis persuadé que tous auront grand plaisir à s'y retrouver avec leurs amis, avec leurs voisins aussi comme aujourd'hui à s'y réunir, en un mot très simple à y vivre.

Pour les uns ce sera la Maison des Jeunes, pour les autres ce sera la Maison de la Culture, peut être aussi la salle omni-sports ; pour tous ce sera tout simplement la salle municipale de Plachy Buyon.

Sans doute le Conseil Général aura participé à cette construction pour 40 % de la partie subventionnable, mais c'est l'ensemble des contribuables de Plachy qui aura fait le reste, c'est à dire le plus.

Je voudrais dire que cette aide du Conseil Général a été attribuée à bon escient, elle a été très bien utilisée mais surtout cette aide a été méritée.

Je suis très fier, je vous l'avoue d'avoir dans mon canton de Conty une commune comme celle de Plachy-Buyon. Un essor démographique incomparable et sans précédent :

- 262 habitants en 1962
- 482 habitants en 1975
- 767 habitants en 1982

* Un milieu communal rayonnant sur un groupe humain environnant de 2 000 à 2 500 habitants.

* Un centre économiquement attractif.

* Un Conseil Municipal dynamique animé d'un esprit d'entreprise et d'extension sous la présidence de Mademoiselle Anny FLINTHAM - WALLET qui a su puiser à bonne source les enseignements qui permettent de mener à bonne fin une politique communale intelligente.

Tout est ici réuni pour faire de PLACHY-BUYON un pôle attractif où il fait bon vivre.

Je souhaite que cette salle polyvalente soit un élément de cette attraction.

Vive PLACHY-BUYON dans le Cadre du Canton de CONTY.

A. OCCIS
Conseiller Général
du Canton de CONTY

Allocutions de M DESSE

Monsieur Max LEJEUNE, Président du Conseil Général, retenu par des engagements pris antérieurement, n'a pu se joindre à vous aujourd'hui. Il m'a donc chargé de le représenter et de vous remercier, Madame le Maire, les Conseillers Municipaux, pour l'aimable invitation que vous lui avez adressée. Il vous exprime ses regrets de ne pouvoir assister à cette inauguration pour laquelle il forme des vœux de succès complet.

En ce qui me concerne, je suis particulièrement heureux d'avoir, aujourd'hui, l'honneur d'être reçu par la Municipalité de PLACHY-BUYON, une Commune que je connais bien pour l'avoir visitée chaque année en compagnie de votre Maire, Melle FLINTHAM - WALLET, à l'occasion du concours départemental des Villes et Villages Fleuris et pour le traverser fréquemment lors de mes randonnées cyclistes et pédestres.

Il m'est toujours agréable de rencontrer dans ce type de manifestation un représentant de Mr le Préfet, en l'occurrence, Mr DERUMIGNY, secrétaire en Chef de la Sous-Préfecture. C'est le témoignage qu'en dépit de la suppression de la tutelle, tutelle dont personnellement je n'ai toujours eu qu'à louer, la sollicitude de l'administration préfectorale à l'égard de nos petites communes rurales et son souci de venir sur le terrain s'enquérir de nos besoins et de nos difficultés, est toujours aussi vive.

La participation de M DELVAL, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports nous est également devenue familière. Nous connaissons le profond intérêt qu'il porte à tout ce qui peut favoriser l'enrichissement de notre département en salles polyvalentes et sa contribution active et efficace à la programmation de ces structures d'accueil.

Cette belle réalisation, que nous venons de visiter et dont nous avons tous apprécié l'esthétique et le fonctionnel, s'intègre parfaitement dans le dispositif scolaire elle fait office de salle de gymnastique. Elle va permettre par ailleurs d'offrir aux habitants de la commune une animation diversifiée, adaptée à tous les âges.

Je n'ignore pas en effet que PLACHY-BUYON, compte tenu de sa population de 767 Habitants au dernier recensement, détient presque un record en ce qui concerne le nombre et la qualité de ses sociétés locales.

Dois-je rappeler que c'est cette commune et son comité des Fêtes qui ont organisé en 1985 une grande première dans le département "une course de Tractosaures" avec le succès que nous savons.

Le principe de la construction de la salle polyvalente a été posé en 1983, au lendemain des élections, par la nouvelle municipalité, laquelle s'est déjà acquise une réputation de sérieux et de dynamisme qui laisse bien augurer de l'avenir de la commune.

Madame le Maire, vient de nous préciser que le coût net des travaux s'élève à 1.200.000 F. L'intervention du département s'est manifestée par l'octroi d'une subvention de 260.000 F. Compte-tenu d'un autofinancement de 440.000 F sur ses fonds libres, la Commune a dû emprunter la différence, soit 500.000 F.

Je tiens à affirmer que le département porte une attention particulière à tout ce qui concerne le mouvement associatif en milieu rural.

En dépit des contraintes financières que lui impose le contexte actuel, le Conseil Général consacre chaque année une part plus importante de son budget à la construction des salles polyvalentes et des équipements sportifs avec le souci de répondre dans les meilleurs délais aux demandes de subventions de plus en plus nombreuses dont il est saisi.

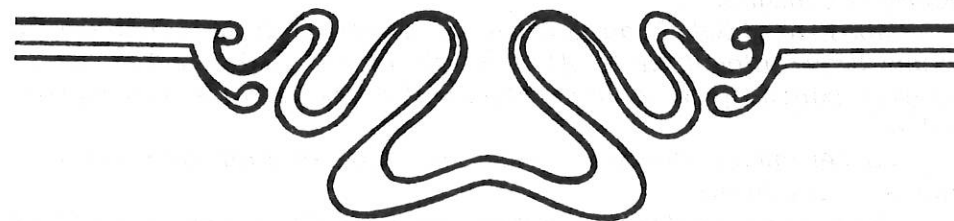
Afin de parfaire le complexe scolaires et socio-éducatif, le permis de construire de cette salle polyvalente comporte également la construction d'une nouvelle classe qui sera édifiée lorsque les disponibilités financières de la commune auront été reconstituées.

A cet égard, je soulignerai que la rigueur, liée à la politique de désinflation qui est et qui restera, même dans l'hypothèse d'un changement de régime politique, le levier le plus puissant pour agir sur le redressement économique, va conduire les élus municipaux à réviser certains comportements, notamment en ce qui concerne les recours aux emprunts qui vont gréver lourdement les budgets des collectivités locales, si le différentiel entre leur taux d'intérêt et celui de l'inflation demeure aussi élevé.

Cette contrainte va nécessairement obliger les collectivités locales et ce sera vraisemblablement le cas à PLACHY-BUYON, à étaler dans le temps

leurs projets d'équipement, surtout si elles souhaitent bénéficier des subventions spécifiques que l'Etat vient enfin de rétablir pour les communes de moins de 2 000 habitants.

Mesdames et Messieurs, j'en aurai terminé lorsque j'aurai réuni dans le même hommage que je veux rendre à leur compétence, à leur talent, à leur conscience professionnelle tous ceux architectes, entrepreneurs, ouvriers qui ont apporté le meilleur d'eux mêmes pour édifier cette salle polyvalente qui fait honneur à la Commune de PLACHY-BUYON.



Allocutions de M DERUMIGNY

J'ai l'honneur et le plaisir de représenter, à sa demande M. le Préfet, qui, à son grand regret, n'a pu répondre à votre aimable invitation.

C'est volontiers que j'assiste à cette sympathique manifestation qui me donne l'occasion de revenir dans votre commune et de faire la connaissance de sa dernière réalisation : UNE SALLE POLYVALENTE.

Voici la preuve, s'il en était besoin, du dynamisme de la commune de PLACHY-BUYON et de la volonté de ses élus et de ceux du Canton de répondre aux besoins de la population.

En effet, j'ai souvenir qu'il n'y a pas si longtemps, en 1982 je crois, c'est à l'inauguration d'une école que le Sous-Préfet d'Amiens avait été convié.

Permettez-moi donc de vous féliciter, Mme le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux pour la continuité de votre action en vue de l'amélioration des équipements collectifs de votre Commune.

A ces félicitations, il convient d'ailleurs d'associer l'architecte, M. DEVAUX ainsi que les Entreprises qui ont mené à bien les travaux de construction de cette salle polyvalente.

Les résultats sont à la hauteur de l'effort financier consenti par la commune de PLACHY-BUYON, à laquelle le Conseil Général est venu prêter main forte en participant au montage de ce dossier sous forme d'une subvention.

Tous nous connaissons l'importance qui s'attache à l'existence d'un tel équipement dans une petite commune rurale.

La société moderne des pays développés comme le nôtre a généralisé un mode de vie qui laisse place à la convivialité et aux loisirs collectifs.

De plus en plus les gens souhaitent se rencontrer en dehors des heures consacrées au travail. Les centres urbains, les bourgs répondent assez facilement à ces inspirations nouvelles émanant des citoyens en créant des salles spécialisées gymnases, théâtres, auditoriums, clubs.

Naturellement, il n'est pas question que les petites communes rivalisent avec leurs grandes voisines. Pourtant, leurs habitants réclament les mêmes avantages.

Ne pas répondre à cette demande, les élus en sont conscients, risquerait de transformer leurs communes en villages "dortoirs" perdant peu à peu leur âme.

Voilà pourquoi, aux côtés de la Mairie, traditionnellement considérée comme la maison commune, véritable coeur administratif du village, est apparue la salle polyvalente, maison commune du temps libre.

Il ne me reste plus, pour conclure ce modeste propos, qu'à souhaiter que cette maison réponde à l'attente de ses nombreux utilisateurs et fasse dire à tous "qu'il fait bon vivre" à PLACHY-BUYON.

DEPART EN RETRAITE DE Monsieur RENE LECOINTE Garde Champêtre

Ce fut en tous points une cérémonie extrêmement sympathique que celle de ce samedi 24 Mai.

Le soleil était de la partie et les nombreux amis de Monsieur et Madame LECOINTE présents aux rendez-vous.

Le discours de Melle Anny FLINTHAM- WALLEY, Maire, marqua le début de cette manifestation (ci-dessous, le texte intégral du discours).

Puis ce fut la remise du cadeau surprise, en l'occurrence une magnifique bicyclette, flambant neuf : témoignage de gratitude de l'ensemble du Conseil Municipal et de la population à Monsieur LECOINTE.

Mme LECOINTE n'était pas oubliée non plus puisqu'elle se voyait offrir une penderie de cuisine.

Monsieur BEQUIN au nom des associations de la Commune, prononça à son tour une brève allocution et offrit à Monsieur et Madame LECOINTE un salon de jardin avec parasol pour jouir paisiblement d'une retraite bien méritée au soleil de Picardie.

La cérémonie s'acheva enfin de façon très amicale par un vin d'honneur sympathique et chaleureux.

Merci pour vos bons et loyaux services, Cher Monsieur LECOINTE, laissez nous vous souhaiter longue et heureuse retraite, pour la plus grande joie de votre famille et de vos amis très nombreux de PLACHY et D'AILLEURS.



Allocution de Madame Anny FLINTHAM - WALLEY

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal et moi-même, nous réjouissons en préparant cette petite fête en l'honneur de votre départ en retraite, Monsieur LECOINTE.

Hélas, il en a été autrement.

Tout comme votre nomination de garde-champêtre communal, le 1er Juin 1976, votre retraite a été marquée par la disparition d'un être cher. Je me fais l'interprète de tous pour vous dire combien nous avons pensé à vous en ces moments pénibles.

Connait-on vraiment la fonction d'un garde-champêtre ?

Si l'on cherche le sens de ce terme dans un "Larousse", on trouve "agent communal chargé de l'application des règlements de la police", personnage que l'on imaginait rébarbatif et bougon il y a 30 ou 40 ans, en quelque sorte le croque mitaine pour les petits enfants.

J'avoue que cette définition m'a fait sourire, surtout lorsque l'on connaît le caractère de Monsieur LECOINTE. C'est certainement la seule fonction qu'il n'a jamais exercée, mais croyez bien qu'il avait toutes les qualités requises pour assumer sa tâche et vous avez tous pu apprécier sa discrétion et son calme.

Si en 1986, le mot "planning" est à la mode, un garde-champêtre peut difficilement respecter un plan de travail dans une commune qui ne comptait pas 500 habitants en 1976 et qui dépasse maintenant les 800.

En raison de l'importante augmentation de la population, le Conseil Municipal décidait en 1982 le recrutement d'un second employé communal et c'est dans la bonne entente que Monsieur LECOINTE et Monsieur DUBERT ont collaboré pendant 4 ans.

Au service des autres, Monsieur LECOINTE l'a été pratiquement 24 H sur 24.

- Combien de fois lui est-il arrivé de s'assurer du bon fonctionnement des poêles à mazout, dans les classes, tard dans la soirée et très tôt de matin ?

- Combien de fois est-il retourné porter du courrier aux administrés qu'il ne pouvait trouver à leur domicile dans la journée ?

- Combien de fois a-t'il été dérangé, j'oserai dire, pour des queues de cerises, même la nuit ?

- Combien de fois a-t'on franchi sa porte pour aller chercher telle ou telle clé pour une réunion ou pour une location de la salle des fêtes ?

Tout cela, Monsieur LECOINTE l'a toujours accompli avec son bon cœur mais aussi grâce à la disponibilité de son épouse qui, de par sa profession, était toujours fidèle au poste, lui servant même souvent de standardiste.

Dans une commune telle que la nôtre, le garde champêtre fait aussi office des pompes funèbres. Certains d'entre vous l'ont malheureusement rencontré dans ces circonstances, c'est une tâche que Monsieur LECOINTE a toujours accompli avec beaucoup de délicatesse.

Bricoleur, il l'était dans l'âme, menuisier, maçon, électricien, tapissier, j'en oublie sûrement, tout lui est passé entre les mains : tables, rayonnages dans les classes, bacs à fleurs, rénovation de la salle des fêtes, de la Mairie, etc...

En remontant le temps, de ces 10 années pendant lesquelles je l'ai rencontré pour ainsi dire tous les jours, je n'oublierai jamais le jour de l'inauguration des 2 classes en 1982. Notre garde inaugurait ce jour là son beau costume de grandes cérémonies et c'est aussi avec beaucoup de fierté qu'il présenta le beau tracteur communal flambant neuf.

Vous avez tous en mémoire le succès qu'il remporta lors de la compétition des tractosaures, pendant le tour d'honneur du Kubota...

Je profiterai de cette manifestation pour vous rappeler le rôle important qu'ont joué Monsieur et Madame LECOINTE par leur participation active au sein des associations, je suis persuadée que nous aurons encore besoin de leurs conseils et de leur aide.

Une page de la vie d'un village vient de se tourner.

Monsieur DUBERT va prendre la fonction de garde champêtre et nous accueillons Monsieur Dany DABOVAL, natif de Plachy. Après des études d'horticulture, il a exercé cette profession jusqu'à ce jour.

Chère Madame LECOINTE, Cher Monsieur LECOINTE, nous vous disons merci pour tout et en témoignage de reconnaissance de la population, nous vous prions d'accepter ces cadeaux souvenirs.

A Monsieur LECOINTE, une bicyclette pour lui éviter de se laisser rouiller les articulations.

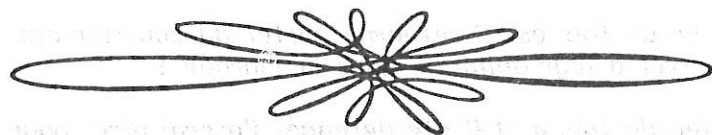
A Madame LECOINTE, une penderie de cuisine pour remplacer les ustensiles qu'elle a usés en nous préparant la cuisine.

C Un nouvel employé communal a été recruté : M Dany DABOVAL

D Mme DUBERT a été recrutée comme agent de service affectée à l'entretien des différents locaux communaux.

Tout le Conseil Municipal et la population sont heureux d'accueillir cette nouvelle équipe.

TUC : Monsieur David BELLARD, affecté aux travaux communaux pendant 8 mois, a donné entière satisfaction et nous sommes heureux d'apprendre qu'il a trouvé un emploi avant même l'expiration de son contrat.



2) Utilisations de la Salle Polyvalente

Cette salle, communale, est mise à la disposition, en **priorité**, pour les scolaires. Le Maire autorise les Associations à en disposer en accord avec la Directrice selon le planning ci-dessous :

- Club Gymnastique : le Jeudi de 14 H 30 à 15 H 30
- Donneurs de Sang : 4 fois par an l'après midi
- Club des Aînés : 1/2 journée par mois, à fixer en commun

d'autres cas particuliers, en accord avec le Maire, peuvent permettre à la population d'utiliser cette salle. La commune s'est dotée de 200 couverts qui peuvent éventuellement être loués, s'adresser à **Madame DUBERT**, 7 rue du Pont.

3) Scolarité des Enfants sur Amiens

Par décision du Journal Officiel du 12 Mars 1986, pour tout enfant scolarisé en dehors de sa Commune de résidence, la municipalité est tenue de verser une participation financière à la commune d'accueil pouvant dépasser dès les 2 ans 2.500 F/ par "tête".

L'Association des maires ruraux a introduit par le canal du Conseil Général une demande de révision de cette loi, de nature à compromettre l'équilibre budgétaire et scolaire de notre commune, (nos écoles donnent l'exemple puisqu'elles accueillent **gratuitement** les enfants venant d'autres communes).

4) Amicale des Maires du Canton de CONTY

A la demande de plusieurs Maires, et sous couvert de Monsieur OCCIS, Conseiller Général, a été constituée une Amicale des Maires du Canton de Conty, dans le but d'une mise en commun des problèmes communaux et des solutions les meilleures.

5) Syndicat Mixte des Quatre Cantons

lors du dernier Conseil Municipal du 27 Juin, a été prise la décision d'adhésion de notre commune au Syndicat Mixte des 4 Cantons (Hornoy, Poix, Molliens, Oisemont), cette adhésion ne sera sûrement pas la seule et gageons que très prochainement le Canton de Conty rejoindra ce syndicat dont la raison d'être est de donner plus de poids aux demandes formulées par les communes, notamment en matière de rénovation de l'habitat rural.

III LE CONSEIL MUNICIPAL

1) Grandes Lignes du Budget Primitif

<u>Section de Fonctionnement : DEPENSES</u>	1367.847
Fournitures	52.400
Frais de Personnel	360.000
Impôts Fonciers	4.000
Travaux d'Entretien	217.000
Charges Inter-Communales	224.899
Subventions	15.350
Frais de Gestion	70.000
Frais Financiers Intérêts sur Emprunts	148.620
Prélèvement pour dépenses d'investissement	242.578

Section d'Investissement : DEPENSES

Salle Polyvalente
Voirie
Plantations
Matériel Communal
Travaux d'Entretien
Tondeuse ...

<u>Recette de Fonctionnement</u>	1367.847
Contributions directes	549.629
Dotations versées par l'Etat	543.690
Impôts indirects	600
Impôts directs autres que contributions	60.000
Autres recouvrements	152.386
Produits Antérieurs	61.542

Recettes d'Investissements

Budget total équilibré à **1.763.925**

1) Repas des Aînés

Le 9 Mars, midi dans le cadre magnifique du Moulin de Rigauville, s'est déroulé le traditionnel repas offert aux Aînés. Il convient de préciser que le financement de cette manifestation amicale n'est pas prélevé sur le budget communal, mais assuré par les bénéficiaires de l'Association des Tractosaures.

L'Ambiance fut très gaie, et chaleureuse. L'esprit très jeune et dynamique, en tous points, **une réussite.**

2) Soirée Familiale

100 couverts en 1984

140 couverts en 1985

240 couverts en 1986

C'est devenu une institution. Et nous qui croyions que la nouvelle salle polyvalente serait suffisante. **Quel Succès !** et quelle merveilleuse ambiance ! Une mise en train du tonnerre, dès 19 H 30, avec l'excellent orchestre de St Sauflieu, dirigé, avec quelle énergie, par son sympathique chef, Monsieur DEFRANCE. Bravo à tous et merci pour la joie qu'ils nous ont donnée.

Le Service, débordé en début de soirée, et pour cause, 20 couverts de plus que prévu. Et tout s'est arrangé, pourquoi ? parce qu'à Plachy, les BENEVOLES ne manquent pas et cela, c'est formidable. Pensez que les 220 couverts ont été servis en 22 minutes ! et jusqu'à minuit, tandis qu'on débarrassait la salle pour la danse, à la cuisine toute la vaisselle de la soirée était pratiquement lavée et rangée.

"IL FAUT LE FAIRE !"



Nous ne citerons personne, car les gens qui rendent service le font discrètement, mais qu'ils sachent bien qu'ils ont toute notre gratitude pour leur aide, et leur magistrale coordination dans un climat de bonne humeur inaltérable.

La joie a régné ce soir là dans notre village, les habitants se sont mieux connus dans l'amitié, c'était le but recherché et atteint. Oublions vite quelques incidents et gardons dans notre mémoire le souvenir de cette agréable soirée pleine de cordialité qui a rapproché une grande partie des habitants de notre charmante commune.

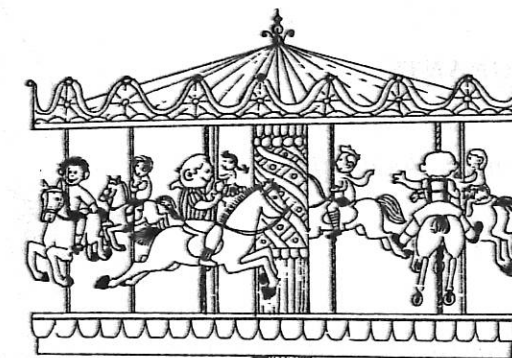
Et bien entendu, rendez-vous en 1987, où nous vous promettons de faire encore mieux.

3) La Fête Locale

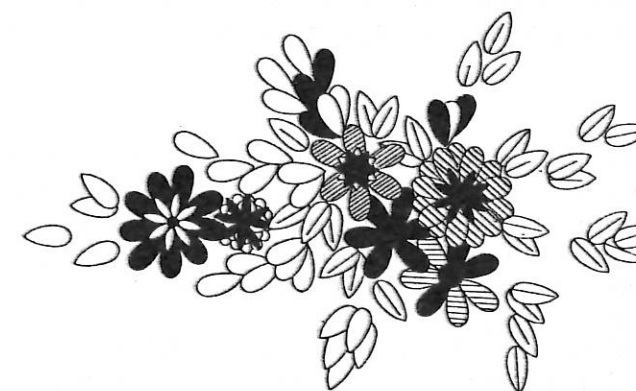
Nul besoin de s'interroger quant à l'implantation des forains et de leurs attractions. Expérimenté l'an dernier avec bonheur, ils ont repris le même emplacement qui avait séduit par son originalité.

Présent au rendez-vous, le soleil incita de nombreux badauds, particulièrement renouvelés à venir arpenter cette portion animée de la rue du Pont et assister au défilé de la Fanfare de Conty suivi d'une audition musicale jamais désavouée en la circonstance.

Coutume et tradition, les enfants ont bénéficié de tours de manège gratuits, offerts par la Municipalité.

4) Concours du Village Fleuri

A la date du 10 Mai, se sont retrouvés pour une remise de prix les lauréats du concours du Village Fleuri. On souhaite pour l'année 1986 une participation encore plus importante de l'ensemble de notre village à ce concours sympathique.

5) Prochaine Fête LE 14 JUILLET

Dimanche 13 Juillet :

* Défilé de chars sur le thème : "les Gaulois" avec le concours du comité des Fêtes et du Centre Aéré.

* Retraite aux flambeaux

* Feu d'Artifice

* Bal populaire



Lundi 14 Juillet :

* 14 H 30 Cérémonie au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur

* 15 H 30 jeux divers, concours de Tir ...

Que chacun vienne apporter sa bonne humeur.



V

LE MOT DES ENSEIGNANTS

Regroupement Pédagogique

Au cours de l'année scolaire 1985-1986, en Décembre, nos élèves ont eu un magnifique arbre de Noël offert par les Municipalités de PLACHY-BUYON et de PROUZEL ; sur le plan pédagogique, nous avons continué nos découvertes en informatique et des composants électroniques en réalisant des montages d'appareils tels que carillons, sirènes, clignotants avec l'aide d'un parent d'élève très dévoué Monsieur GILLION Claude.

Depuis le 15 Mai 1986, en accord avec Melle FLINTHAM - WALLET Anny et Monsieur DUVAL Roger, Maires respectifs de Plachy-Buyon et de Prouzel, les élèves de CM1 et CM2, se sont initiés à la voile au canoë kayak et à l'équilibre sur la planche à voile, tous les jeudis après-midi sur la base nautique de Loeuilly. Ces activités formatrices favorisent l'épanouissement de nos enfants.

Echo de la Kermesse

Cette année la fête scolaire a eu lieu sous un soleil radieux sur le terrain de sport à PLACHY-BUYON. Le succès de cette manifestation est le fruit de la coopération étroite parents et enseignants et surtout de la générosité des familles de nos deux communes. Au nom des enfants, nous adressons nos vifs remerciements à toutes les personnes qui ont aidé, en donnant un lot ou qui ont contribué activement à la réalisation de cette fête.

Avec les bénéfices de ces manifestations scolaires, nous avons accordé à chaque classe une subvention de 400 Frs. Les élèves du CE1 et CE2, ont rendu visite à leurs correspondants et ont visité les hortillons de le zoo d'Amiens. Ceux du CP, des CM1 CM2 ont visité le magnifique château de Rambures dans le Vimeu, l'usine "Fermeture Ailée" à Airaines.

Au mois de Février nous avons acquis un magnétoscope. Le voyage des petits de la classe maternelle à l'Aqualand a été gagné par Madame DELPORTE en participant à un concours organisé par le Courrier Picard.

Don d'un magnifique livre "Histoire d'Amiens"

Les enseignants, les parents, adressent leurs remerciements à Monsieur Jean-Louis CADOUX, co-auteur de ce livre d'histoire très enrichissant, qu'il a offert gracieusement à la bibliothèque du regroupement pédagogique.

Rentrée Scolaire 1986 - 1987

La rentrée scolaire 1986-87 aura lieu pour les élèves le

MERCREDI 3 SEPTEMBRE 1986 à partir de 8 H 25



auale



Cécilia

Répartition pédagogique suite aux nouvelles nominations

- à PLACHY-BUYON - Classe maternelle section petits Mme PAKOSZ
- Classe maternelle section grands Mme BOCQUET
- Classe section CE2 Mme DEMAY
- Classe section CM1 - CM2 Mr BOUCENA
- à PROUZEL - chargée de la Direction élémentaire
à 2 classes (CP) Mme DEFRANCE
- qui sera son adjointe (CE1) Melle MICHEL

Madame DELPORTE Maria, après une année scolaire passée à Plachy est nommée adjointe à Loeully.

Madame MAHIU assurera le poste de titulaire mobile de la circonscription de Conty. Nous remercions ces deux collègues pour tout le travail accompli dans notre communauté éducative et nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle mission. Nous souhaitons la bienvenue à Mesdames BOCQUET et MICHEL nouvellement nommées au sein du regroupement pédagogique.

- BREVETS ET TESTS en Education Physique :

- 14 élèves ont subi avec succès le test 1er Triton en Natation.
24 élèves ont obtenu le brevet de 50 m nage libre
38 élèves ont obtenu le brevet de 25 m nage libre



- CYCLOTOURISME :

- 31 élèves ont obtenu le brevet de 12 km à bicyclette
26 élèves ont obtenu le brevet de 25 km "



- CANOE KAYAK :

- 21 élèves ont obtenu le brevet de 3 km en canoë avec slalom



- SKI ALPIN :

- 16 élèves ont eu la 1ère étoile du ski alpin

Mohammed BOUCENA

VI

ANIMATION CULTURELLE

Les Arts Plastiques du Mercredi

Un petit groupe d'enfants très motivés sont venus régulièrement le mercredi s'exprimer de manière personnelle par différents travaux de dessin, de peinture et de modelage.

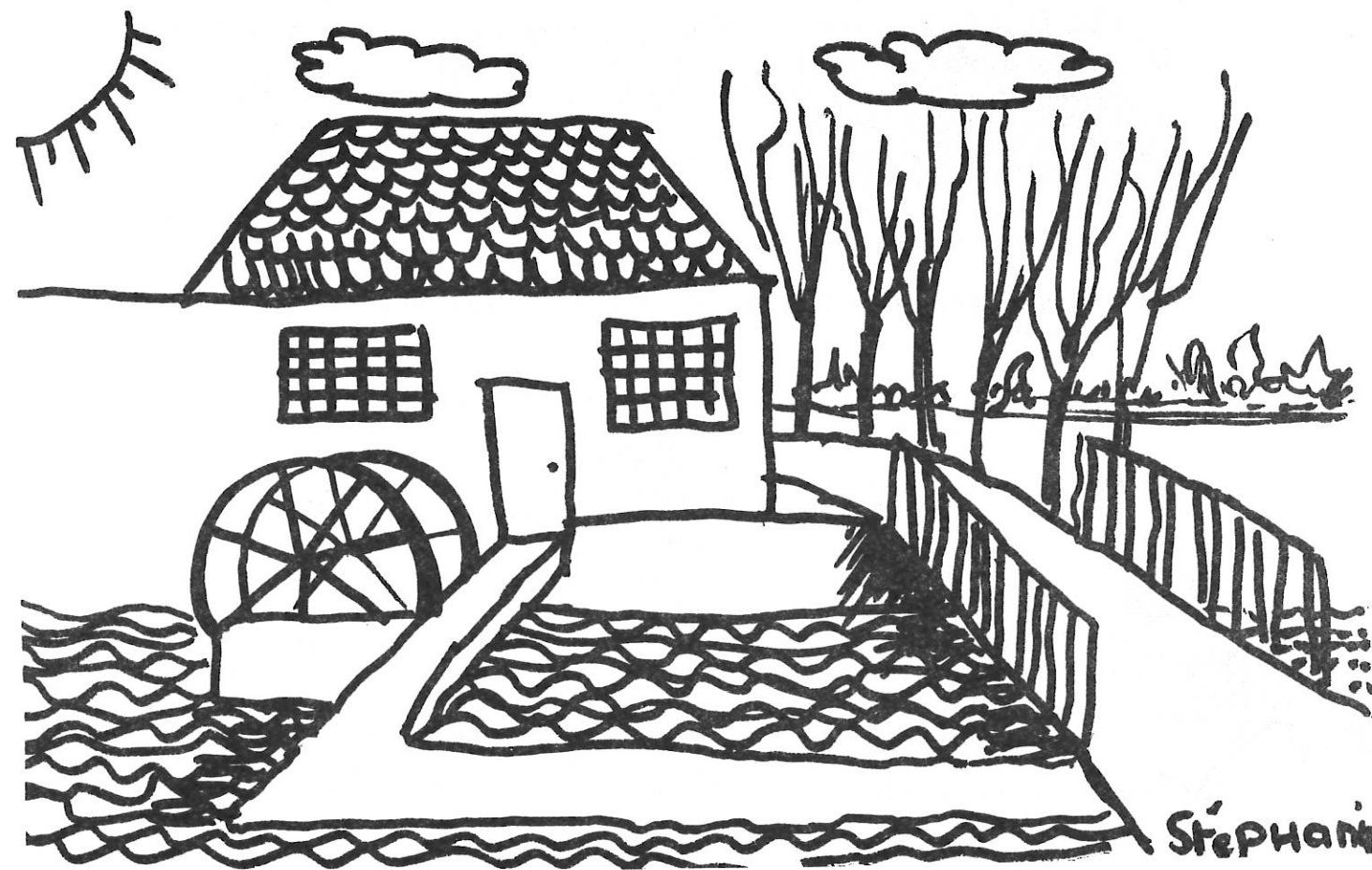
Ces enfants, âgés de 5 ans à 12 ans, ont réalisé cette année encore d'excellents travaux que nous avons pu admirer lors de la fête du regroupement pédagogique de PLACHY-BUYON ; PROUZEL.

A travers ces réalisations nous pouvons percevoir la grande sensibilité, la fraîcheur et la joie qui animent l'esprit de ces enfants.

Elles nous laissent également entrevoir une créativité enrichissante pour nous adultes et ceci dans tous les moyens d'expression.

Remercions vivement ces enfants de nous apporter cette vision simple, et pure de la vie.

Jacques ESTEVE



VII

LES CONSEILS DE LA GENDARMERIE

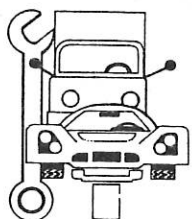
HABITANTS DE PLACHY-BUYON

Le commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Saufliou et l'ensemble de son personnel remercient Melle FLINTHAM-WALLET, maire de la commune et les membres de son Conseil Municipal de nous accorder ces quelques lignes dans leur prochain bulletin.

Au seuil de la période estivale, le personnel de la Brigade est heureux de vous souhaiter à tous de bonnes vacances. Toutefois, afin que cette période de détente, loisirs et plaisirs soit bénéfique pour chacun d'entre vous, il se permet de vous rappeler ces quelques conseils.

AVANT LE DEPART :

- faites vérifier les équipements de votre véhicule (éclairage, signalisation système de freinage - contrôle de l'état et de la pression des pneumatiques).
- étudier votre itinéraire, ne partez pas à l'aventure. Le cas échéant, il vous est possible de consulter téléphoniquement le C.N.I.R (Centre Régional d'Informations Routières) à ROSNY-SOUS-BOIS, téléphone 16.1.48.58.33.33 ou le C.R.I.C.R (Centre Régional d'Informations Routières et de Coordinations) à LILLE téléphone 20.91.92.33. Il est à noter que ces deux services peuvent également être consultés pendant la période hivernale pour connaître l'état des routes sur l'ensemble du territoire national.



- Ne surchargez pas votre voiture, assurez-vous conducteurs d'une visibilité parfaite (lunette arrière dégagée, rétroviseurs intérieur et extérieur correctement réglés).

SUR LA ROUTE :

- Respectez les limitations de vitesse, la signalisation et les intervalles de sécurité entre les voitures.
- Imposez-vous des arrêts, le corps humain, comme la machine doivent se détendre.
- Conducteurs, pensez à vos passagers, il trouvent le temps plus long que vous.



BONNE ROUTE



Durant votre absence, pendant les vacances, votre domicile va constituer un lieu vulnérable pour les cambrioleurs !

Aussi afin de permettre aux gendarmes de notre unité, d'assurer une meilleure surveillance et protection de votre habitation, n'hésitez pas à nous signaler les dates de votre absence, et éventuellement l'endroit où il est possible de vous joindre.

Votre voisin ne part pas en même temps que vous, invitez le à jeter un coup d'oeil de temps en temps sur votre habitation ; vous lui rendrez ce même service à son départ.

Par ailleurs, si un véhicule est susceptible de se rendre à votre domicile pendant votre absence, informez-nous de la marque, de la couleur et du numéro d'immatriculation.

Il vous est également possible de communiquer ces renseignements à votre garde-champêtre ou à l'employé communal.

De manière générale, tout au long de l'année, n'ayez aucun grief à nous faire part de tout fait anormal (présence de véhicule suspect ou d'individu inconnu de vous près d'une habitation inoccupée). Il s'agit d'une forme de prévention qui peut nous aider dans les missions qui nous sont imparties.

Le M.D.L/ Chef FLORENT
Commandant la Brigade.

VOYAGE EN ANGLETERRE



Organisé, conjointement par l'Amicale des Donneurs de Sang, l'Amicale des Aînés et l'Association des Anciens Combattants de Plachy-Buyon, le voyage à Londres du Dimanche 22 Juin a été réussi pleinement.

Tout d'abord au niveau des participants qui la plupart ne connaissaient pas l'Angleterre et qui ont été nombreux à se manifester, à tel point que les organisateurs ont dû refuser du monde.

Le regroupement des trois associations n'étant pas étonnés à cette demande et dans cette optique, c'est une bonne première chose.

Suite à cela, nous avons dû modifier et changer l'autocar primitivement prévu - celui là avait des toilettes - pour en accepter un autre, afin de disposer d'un plus grand nombre de fauteuils ; ce fût un choix.

En ce qui concerne le déroulement du programme proposé, il a été réalisé tel qu'il était prévu. Les deux chauffeurs remplissant leurs tâches très correctement, tant sur le plan conduite, que sur le plan de leur prévenance et de leurs informations auprès des participants.

La visite guidée de LONDRES, elle aussi a été la clef et la perfection du voyage ; Notre guide, prénommée Pauline, professeur de Langues à l'Université de Londres a décrit dans un français plus que correct avec un mélange de mots anglais indispensables à ses explications que nos oreilles en étaient presque charmées par son aisance et ses connaissances, accompagnées de ses commentaires d'une grande culture. Le fait le plus marquant étant notre visite à pied de la relève de la garde devant le Palais de Buckingham, où tous les touristes du monde entier viennent et se plaisent à regarder le faste de ces cérémonies.

Ensuite, une visite un peu trop rapide de la Cathédrale Saint-Paul où se sont mariés, il n'y a pas si longtemps, le Prince Charles et la Princesse Diana.

L'autocar a ensuite sillonné les plus grandes artères de la capitale nous faisant découvrir les principaux monuments : La Tour de Londres, L'Abbaye de Westminster, La Tour et L'Horloge de Big-Ben, la Chambre des Communes et le Cordon-City ainsi que l'habitation de la Reine Mère où un garde flegmatique et imperturbable reste planté et si immobile qu'on le croirait de cire. Nombreuses photos y ont été prises.

Le repas du midi a surtout été marqué par le cadre, rappelant le style de nos "Novotel". Beaucoup de couloirs, beaucoup de moquettes, beaucoup de silence

et beaucoup de propreté. La cuisine n'était pas si mal, mais nous étions en Angleterre et ne pouvions pas être trop exigeants.

Les traversées en car-ferry se sont effectuées dans le calme, Personne n'a été malade. Les repas ont été pris dans une cafétaria à la manière anglaise, ce qui a changé un peu nos habitudes.

Au retour, la majorité des participants ont pu faire des achats aux boutiques hors taxes.

De l'avis unanime et malgré le manque de soleil, tous les participants ont été satisfaits de cette journée passée sous le signe de la découverte et se sont donnés rendez-vous l'année prochaine, pour un autre voyage.

Les organisateurs remercient les membres du Tennis Club qui avaient passé leur nuit dans un diner dansant et qui nous ont accompagné au car, avec une ovation remarquée. C'est Sympa et méritait d'être signalé.

Gervais WALLET

AMICALE DES AINES DE PLACHY-BUYON

Dans une ambiance chaleureuse ou il n'y eut place que pour la joie et le plaisir et l'amitié, les aînés de l'amicale ont joyeusement fêté NOEL 1985, prenant rendez-vous pour participer le 9 Janvier, première rencontre d'une année nouvelle à leur assemblée générale.

Furent reconduits dans leurs mandats :

- Madame BEQUIN
- Monsieur BEQUIN Georges
- Monsieur WALLET Gervais
- Monsieur DUQUET Gérard (succédant à Mme Germain Simone démissionnaire.)

Echange de voeux, hommage aux majestés d'un jour après le partage des galettes royales.

L'amicale se porte bien.

Elle compte à ce jour le chiffre encourageant de 47 adhésions. Les activités comme chacun sait, liées à des considérations d'intérêt général sont synonymes de bien être dans la détente et l'amitié.

En prélude.

Chaque année tacitement reconduit, l'ensemble des aînés de la commune ont le privilège d'être conviés au repas qui, généreusement leur est offert, grâce aux activités extra-municipales des membres du Conseil Municipal. Bien sincèrement, l'amicale les remercie de cette touchante et agréable initiative. Elle remercie aussi le comité des fêtes pour le goûter animation préparé à l'intention de ces mêmes bénéficiaires et tout autant apprécié.

Le 11 Mai.

Nous étions nombreux à aller déjeuner à l'auberge de la Belle Epoque. Bonne journée dont nous avons retenu la qualité d'un spectacle qui, pour être inhabituel s'accorde au qualificatif de l'auberge.

Le 22 Juin;

Voyage inter sociétés en Angleterre (Amicales des Aînés, des donneurs de sang, des anciens combattants).

Rencontre du 10 Juillet.

Journée pique-nique à Naours et visite des grottes. De nos divertissements de plein air nous ne pouvons en décider qu'avec la bienveillance complicité des conditions atmosphériques.

Qu'importe nous verrons bien
Les aînés ne s'étonnent de rien
S'il faut improviser
Il ne sont pas à court d'idées

A l'amicale ils ont le moral
C'est bien là le principal
S'ils n'ont rien inventé
Il fait bon croire en l'amitié.

Georges BEQUIN

COMITE DES FETES.

Cette année le comité des fêtes a organisé la galette des rois "Inter Associations" qui nous a permis de nous rencontrer.

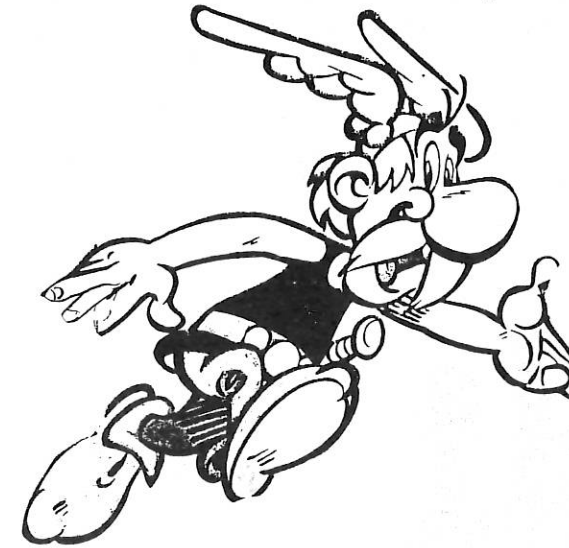
Le dimanche 25 Février, a eu lieu le goûter des aînés dans la salle de Mme LECOINTE, prêté bénévolement, qui nous a permis à tous, de nous retrouver dans une ambiance joyeuse et amicale.

Le samedi 24 Mai, nous avons animé le bal de la fête sans réussite avec grand regret.

Le samedi 28 Juin, feu de la St Jean, avec un défilé de Majorettes, et beaucoup d'ambiance malgré le plaisir de quelques plaisantins qui ont avancé l'heure du feu de la St Jean. Nous remercions toutes les personnes qui se sont dévouées à refaire ce feu, et les personnes qui ont reçu les pompiers.

Nous espérons que dans le courant de l'année nous pourrons vous offrir d'autres divertissements.

Le comité remercie toutes les personnes qui assistent à nos manifestations.



Christiane BELLARD.



CLUB DE GYMNASTIQUE DE PLACHY-BUYON.

La saison 85-86 se termine. C'est dans le cadre agréable de la salle polyvalente de Plachy-Buyon que nous avons eu le plaisir de nous réunir chaque semaine. Nous y avons trouvé l'espace qui nous manquait pour accueillir plus de participants. N'hésitez pas à venir rejoindre le groupe.

Venez nombreux vous réinscrire les 17 et 18 SEPTEMBRE prochain pour notre première séance de gymnastique volontaire de l'année 86-87.

BONNES VACANCES A TOUS

Le Président
Jean CARBON.

CERCLE D'ECHECS DE PLACHY-BUYON et DES ENVIRONS.

La fin de saison approche, pour notre cercle d'échecs ; la dernière rencontre aura lieu le samedi 28 Juin.

Pour la deuxième année d'existence, le bilan est **positif**, bien qu'il apparaisse un léger recul d'inscriptions au cercle (22 inscrits au lieu de 27 la première année).

Mais surtout moins de régularité de la part de certains joueurs à être présents au cercle le samedi (d'autres cercles ont enregistré aussi ce phénomène lors de la deuxième année d'existence).

Signalons, malgré tout, que le cercle dispose d'un nombre de joueurs qui restent passionnés et ne manquent que très rarement la rencontre du samedi pour disputer "très amicalement" un maximum de parties dans une ambiance fort sympathique.

Cette année, nous avons formé une équipe de cinq joueurs licenciés par la fédération. Celle-ci a participé au championnat par équipe de la Somme et a fait très bonne figure en se classant 3ème sur 6 équipes.

BRAVO ! aux joueurs de notre cercle qui, par la qualité de leur jeu, ont démontré la valeur réelle du cercle de PLACHY-BUYON qui est incontestablement reconnue par tous les cercles de la région.

Rappelons pour terminer, le grand succès du 5ème grand Prix de la Somme qui a eu lieu le 21 Mai, dans la superbe salle polyvalente.

Une quarantaine de joueurs de la région, s'étaient déplacés d'Abbeville, de Eu, de Oisemont et d'Amiens avec une forte participation du cercle de Plachy-Buyon qui comptait 19 Joueurs. (voir l'article du Courrier Picard relatant l'événement).

L'assemblée Générale de l'association se tiendra fin septembre. Il serait souhaitable que tous les membres inscrits au cercle puissent assister et soumettre leurs idées sur un point important : LA DISPONIBILITE DES JOUEURS
revoir les horaires d'ouverture du samedi.

Il sera question également du renouvellement du bureau dont l'alternance est toujours une excellente chose.



Jacqueline ESTEVE.

CLUB INFORMATIQUE PLACHY-BUYON / PROUZEL.

Notre association a misé son activité sur une coopération avec un T.U.C en informatique.

Ce qui nous a permis de développer nos heures et jours d'ouverture.

Cela pose des avantages et des inconvénients.

L'avantage principal est une instruction informatique avec le minimum de frais, d'où de faibles cotisations. En contrepartie, les jeunes informaticiens qualifiés sont très recherchés sur le marché de l'emploi ce qui entraîne des petits problèmes de réorganisation à chaque départ.

Nous ne changerons pas d'objectif pour l'année prochaine concernant l'emploi de T.U.C. Toutefois, une nouvelle orientation sera donnée outre l'initiation au BASIC nous mettrons à disposition aux membres du club des logiciels professionnels, traitements de textes, tableur, multiplan, etc...

En juillet le club informatique mettra Mr TOMAKI, monteur en informatique à la disposition du centre aéré.

Les cours reprendront début septembre.

BONNES VACANCES

Stanislas SZUMNY

ACTIVITES - PROJETS - SECTION ANCIENS COMBATTANTS pour l'année en cours.

- le 16 FEVRIER Assemblée Générale AC Plachy-Prouzel-Fossemanant à Plachy
- le 27 AVRIL Journée des Déportés délégation et drapeaux Plachy
- le 8 MAI Délégation et drapeaux Prouzel-Plachy
- le 11 MAI Délégation et drapeaux A.C des C.V.R à Sains en Amiénois
- le 8 JUIN Délégation et drapeaux Bataille de la Somme Condé-Folie et Airaines.
- le 18 JUIN Délégation appel du Général de Gaulle monument LECLERC
- le 22 JUIN Voyage en Angleterre AC donneurs de sang et Aînés 3ème âge
- le 1 JUILLET Délégation et drapeaux Bataille de la Somme à Thiépval
- le 2 AOUT Délégation poteau des fusillés Citadelle Amiens
- le 11 NOVEMBRE Délégation et drapeaux Plachy-Prouzel-Fossemanant

Maurice LECLERCQ

SOCIETE DE CHASSE DE PLACHY.

Bon tableau de chasse sur gibier naturel les trois premiers dimanches 1985.
Les dimanches suivants, tous les dimanches de 15 en 15 Jours.

20 faisans étaient lâchés le samedi soir

Le ball-trap de la société de chasse aura lieu au bois des chasseurs
Route de Beauvais le 21 Septembre.



Maurice LECLERCQ

ASSOCIATION SPORTIVE DE PLACHY-BUYON ET PROUZEL.

FOOT - BALL

En faisant le bilan de l'année sportive saison 85 - 86, nous nous sommes aperçus que l'équipe était en plein déclin...

Après une mise au point entre Dirigeants et Joueurs, nous avons décidé de réformer un nouveau bureau qui devrait résoudre nos problèmes au sein de A.S.P.P.

Nous repartons sur des bases et des idées nouvelles pour atteindre cette année la montée en 4ème Division.

Voici la composition du bureau :

PRESIDENT : FLET Denis
VICE PRESIDENT : TREBOUTTE James
SECRETAIRE : JOLY Pierre
SECRETAIRE ADJOINTS : SZUMNY Stanislas et ROUSSELLE J. Marie
TRESORIER : HUYON J. Luc
TRESORIER ADJOINT : VINCENT Jacky
DIRIGEANTS : NORMAND Alain, MAILLARD Alex, POCHOLLE Thierry, JORON JM, BELLARD Raynald, Mme TREBOUTTE J.
ENTRAINEURS : POCHOLLE Thierry, VINCENT Jacky, MAILLARD A.



VINCENT Jacky

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE PLACHY - BUYON - PROUZEL.

COMMUNIQUE !

L'organisation de son centre aéré qui comme à son habitude se déroulera dans deux endroits du 30/6/86 au 25/7/86 "SALLE DES FETES" de Plachy-Buyon, et LE "PREAU DE ECOLE DE PROUZEL".

La participation reste fixée aux mêmes prix mais sera cette fois-ci réclamée à la semaine et payable d'avance soit :

- 50 Frs pour le premier enfant
- 45 Frs pour le deuxième enfant d'une même famille
- 40 Frs pour le troisième " " " "

Dans la mesure de nos possibilités, nous organiserons un camp itinérant dans la vallée des "Evoissons" du 15/7/86 au 18/7/86.

Renseignez-vous dès maintenant auprès du Directeur du Centre MONSIEUR DOMINIQUE CASTELEYN pour plus de précisions.

La fête du Centre Aéré aura lieu cette année à l'école de Prouzel, le **Vendredi 25 JUILLET** à 20 Heures, **VENEZ TOUS TRES NOMBREUX !** "Spectacles et repas" sont au programme.



LE PRESIDENT
FILS Alain

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE PLACHY-BUYON et des ENVIRONS.

Les donateurs de sang de Plachy-Buyon et environs se sont réunis en Assemblée Générale en Janvier dernier en présence d'une nombreuse assistance comme de coutume.

Après avoir souhaité la bienvenue à Monsieur Gérard SANIER, Président Départemental, Madame RIBEIL Directrice du CDTS, Monsieur le Pr LESBRE Cardiologue, la présidente a remercié les municipalités de Bacoüel, Fossemanant, Neuville les Loeuilly, Prouzel et Plachy-Buyon, pour les subventions attribuées à l'Amicale qui organisera en 1988 Le Congrès Départemental des Donneurs de Sang.

Le rapport moral fut présenté par Mme Monique ALEXANDRE, Secrétaire et le rapport financier par Mr BRAILLY René, il n'assurera plus la trésorerie de l'Amicale.

Dans son exposé, Mme RIBEIL a insisté sur la nécessité de maintenir le nombre de prélèvements sanguins effectués chaque année et a remercié l'Amicale pour l'aide efficace qu'elle apporte à la transfusion sanguine.

La directrice du CDTS a ensuite indiqué que depuis le 1er Août 1985, un dépistage systématique du S.I.D.A est effectué à chaque prélèvement.

Dans son propos, le Professeur LESBRE a également tenu à dédramatiser le S.I.D.A.

Après l'allocution du Président SANIER et la remise des diplômes et médailles, une tombola gratuite a été tirée entre tous les participants.

Le comité rappelle l'importance de la prochaine collecte le **MERCREDI 27 AOUT 86**. Il compte sur votre générosité afin que le centre puisse faire face aux besoins très importants en cette période de fin de vacances.

Composition du Bureau :

PRESIDENTE : Melle FLINTHAM - WALLET Anny
VICE PRESIDENTS : Mr DELAVENNE Gérard et Mr LECLERCQ Maurice
SECRETAIRE : Mme ALEXANDRE Monique
TRESORIERE : Mme PAKOSZ Danielle
PORTE DRAPEAU : Mr ROGER Denis

TENNIS CLUB



80160 PLACHY - BUYON

Cette année, durant les premiers jours du mois de mai, le tournoi annuel s'est déroulé, sous le soleil, avec son lot de surprises, de déceptions, mais surtout de plaisir, tant pour les participants que pour les spectateurs.

Les finales jouées durant le Week-end de l'Ascension ont consacré :

- Simple Hommes FREDDY CARON
- Simple Dames ISABELLE DEFRANCE
- Simple Enfants BERTRAND HURPY (dit le Tchot Bill)
- Double FREDDY CARON - DOMINIQUE VERU

La remise des coupes et trophées a donné lieu à la petite fête, maintenant traditionnelle, dans la salle polyvalente.

Les adhésions ont pratiquement atteint le même niveau que l'année dernière avec 70 adhérents.

Pour se donner une occasion supplémentaire de se retrouver, tous les membres du club étaient conviés à une soirée buffet campagnard, qui a malheureusement subi la concurrence d'un quart de finale du Mondial, mais qui s'est malgré tout achevée au petit jour par une aubade à l'autocar en partance pour l'Angleterre.

Nous présentons nos excuses aux personnes qui ont pu être perurbées par le bruit.

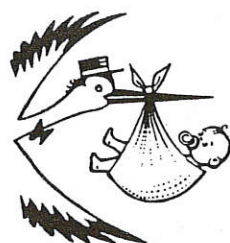
L'activité pendant la période de vacances, sera, nous le souhaitons aussi intense que par le passé.

ENEZ NOMBREUX PRATIQUER VOTRE SPORT FAVORI !

LE PRESIDENT
Pierre Alain BUQUET

X

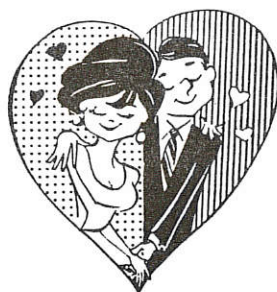
LE CARNET DE FAMILLE.



AVIS DE NAISSANCE

- | | | |
|----------------------------------|--------|------------|
| - THERY Virginie Ginette Thérèse | née le | 28.03.1986 |
| - JORON Ophélie Mélanie | née le | 04.04.1986 |
| - Elise Mireille DABOVAL | née le | 11.06.1986 |

MARIAGES



- | | | |
|---------------------------------------|----|------------|
| - LACHAUD Dominique André Gaston | | |
| avec | le | 01.02.1986 |
| OUVRARD Marie Christine Nicole Jeanne | | |
| - MABILLE Bruno Georges Anaïs | | |
| avec | | |
| COULON Francine Liliane Henriette | le | 28.06.1986 |

DECES - TRANSCRIPTIONS

- | | | |
|------------------------------------------------|----|------------|
| - Madame PINEAU Suzanne Veuve BUQUET | le | 03.12.1985 |
| - Monsieur CHAVEROCHE Jean Claude | le | 15.02.1986 |
| - Monsieur DE ALFONSO Gustave | le | 03.03.1986 |
| - Madame MARCHAND Simone Louise épouse BOCQUET | le | 19.05.1986 |

XI

INFORMATIONS

PERMANENCE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Pendant les vacances du 5 Juillet au 31 Août, la permanence du Secrétariat de Mairie aura lieu tous les **MERCREDI de 19 H 30 à 20 H 30.** tél : 22.42.74.26

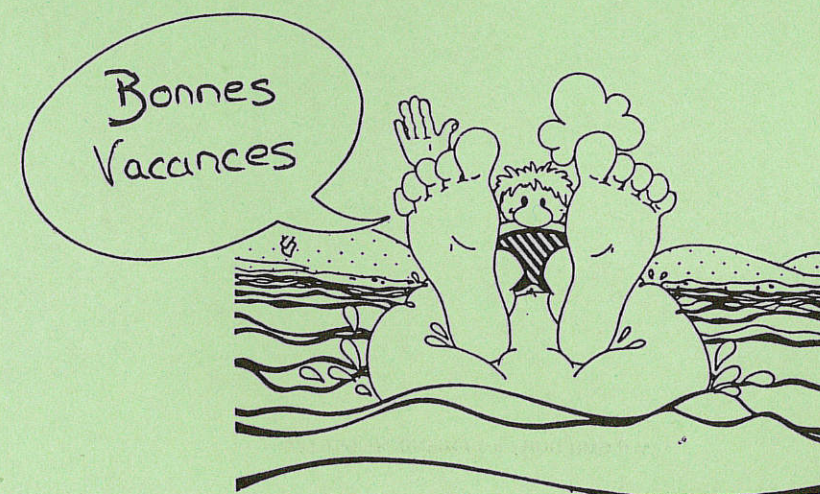
en cas d'urgence s'adresser au domicile du Maire rue du Pont.
Tél : 22.42.11.38
22.92.34.05

COLLECTE DES MONSTRES OBJETS ENCOMBRANTS

Deux bennes : 1 pour la ferraille et l'autre pour tous autres objets seront placées sur la route de Conty du Vendredi 11 Juillet au Mercredi 16 Juillet au matin.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les jeunes qui auront 18 ans au 28 Février 1987 et les nouveaux habitants pourront se faire inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 Décembre 1986 dernier délai.



PROJET DE LOI

relative à la réforme de la justice

